



## Resiliation contrat Karis formation

Par **katiac**, le **21/11/2016** à **18:27**

bonjour,

j'ai procédé à une demande de formation auprès de l'organisme Karis pour laquelle j'ai souscrit un contrat. Durant cette formation, j'ai eu d'importants problèmes de santé; un cancer, qui m'a empêché de terminer la formation. Mon état de santé étant très fragilisé, j'ai une paralysie gauche de mon membre supérieur et je ne peux continuer cette formation. je leur ai adressé un courrier avec attestation médicale à l'appui, reconnu travailleur handicapé par la MDPH ainsi que la sécurité sociale et la médecine du travail et ces derniers ne veulent rien entendre, me menacent régulièrement par téléphone, me menaçant de bloquer mes comptes par décision du tribunal. Or à ce jour je n'ai reçu aucun courrier du tribunal me notifiant cette demande.

Quels sont mes recours juridiques? merci pour vos réponses car je suis très inquiète.